

Québec, le 22 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 juin dernier, le député de Mercier, monsieur Amir Khadir, déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement d'établir des ressources de jour adaptées aux besoins de jeunes adultes multihandicapés de plus de 21 ans, et d'établir des milieux éducatifs, sociaux et de soins spécialisés aux personnes handicapées.

Soyez d'abord assuré que je suis consciente des défis que vivent les personnes ayant une déficience lorsqu'elles quittent le réseau scolaire. En effet, le rapport sur les activités socioprofessionnelles et communautaires, que nous avons publié en décembre 2014, décrit très bien cet enjeu. Dans la suite de ce rapport, le MSSS a inscrit, dans son plan stratégique 2015-2020, un objectif qui vise la participation sociale des jeunes adultes ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme. La cible à atteindre en 2020 est de 90 %, les établissements en sont informés et y travaillent déjà.

Le MSSS poursuit également ses travaux afin de mieux définir les modèles à adopter pour le développement d'activités de jour dans chacune des régions du Québec. C'est dans cet esprit qu'un appel de propositions a été lancé en juin 2016 afin de soutenir financièrement des nouvelles approches en matière de développement de l'employabilité ou d'activités communautaires pour les personnes ayant une déficience. Un montant total de 200 000 \$ non-récurrent a été versé pour les projets sélectionnés.

... 2

Par ailleurs, les solutions pour améliorer la continuité des services après 21 ans interpellent d'autres ministères, notamment le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), par ses programmes d'éducation des adultes. Un comité interministériel a le mandat de soutenir le développement d'une vision commune des services à offrir, dans une perspective de continuité et de complémentarité.

Dans cet esprit, l'élaboration d'un guide de soutien pour les intervenants et les gestionnaires afin de favoriser le développement des pratiques de transition de l'école vers la vie active (TEVA) est terminée. Le tout est disponible à la grandeur du Québec depuis la fin de l'année 2016.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Lucie Charlebois

N/Réf. : 17-MS-04026